17e ANNÉE. —No. 3 20 CENTIMES LE NUMÉRO MARDI, 9 JANVIER 1877

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPt :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉPt :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et Ce, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	Arrivées à LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 m matin.	5 h. 10 m matin.	6 h. 53 m matin.	10 h. 12 m matin.	10 h. 28 m matin.	10 h. 45 m matin.	4 h. 27 m soir.	12 h. 45 m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20 m matin. Arrivée à Cahors — 7 h. 55 m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25 m matin.

Cahors, 9 Janvier.

Le mouvement préfectoral qui vient de se produire, et qui comprend huit révocations de préfets entâchés de bonapartisme, est l'objet des commentaires de toute la presse. Les feuilles radicales trouvent que ce mouvement n'est pas suffisant; les organes de la gauche modérée, au contraire, sont satisfaits et recommandent les ménagements et la réserve.

Un de ces derniers dit, avec juste raison, qu'on ne doit pas attacher une trop grande importance aux questions de personnes. Ce qu'il faut faire en revanche, c'est donner aux fonctionnaires de tout ordre la certitude que le ministère actuel, appuyé sur une forte majorité, aura une longue existence, et saura reconnaître les services rendus.

On a fait circuler dans la presse et dans les correspondances des listes véritables de proscription ; mais il faut être bien tendre aux émotions, d'après le *Journal des Débats*, pour s'effrayer de pareilles menaces. M. Jules Simon est l'homme de la « République aimable ? » Les procédés grossiers, les condamnations en masse ne sont point son fait. Nous pensons, ajoute le *Journal des Débats*, que M. le ministre de l'intérieur a assez de confiance en lui-même pour espérer de maintenir dans l'ordre, dans la régle et dans la bonne discipline administrative, l'immense majorité de son personnel. Sous prétexte d'épurer l'administration, il ne faut pas diminuer la clientèle du gouvernement; on se priverait de l'appui d'honnêtes gens, on éloignerait des hommes étrangers à l'impérialisme, et qu'il importe de rallier; on se donnerait un air de violence qui ne conviendrait pas à la situation où nous sommes.

Les Chambres se sont séparées il y a huit jours, et aujourd'hui même, mardi, elles se réunissent de nouveau en vertu de la disposition constitutionnelle pui fixe au second mardi de janvier la rentrée du Sénat et de la Chambre des députés. L'intervalle entre les deux sessions n'aura guère dépassé une semaine. C'est peu dit le *Moniteur universel* pour le Gouvernemeut qui a des projets de lois à préparer; c'est peu pour le pays qui a besoin de se reposer des émotions de la vie parlementaire; c'est peu pour les législateurs eux-mêmes qui gagneraient à se soustraire pendant quelques mois au milieu passionné où se concentre la politique militante.

La durée extraordinaire de la session de 1876, ou si l'on veut, la session extraordinaire qui est venue s'ajouter à la session ordinaire, est un fait motivé par des circonstances spéciales, il ne saurait avoir l'autorité d'un précédent normal; c'est une exception et non pas une règle. La session commençait l'an dernier au moins deux mois plus tard qu'elle ne fera dorénavant; ses débuts furent de plus encombrés par des vérifications de pouvoirs qui se prolongèrent fort au delà du nécessaire; bref, il y eut de toute façon du temps perdu, et lorsque l'époque de prendre des vacances arriva, la besogne indispensable ne se trouva pas faite; la discussion du budget n'était qu'entamée à la Chambre des députés; il fallut recourir à une session extraordinaire.

Avec 1877 nous entrons dans une période régulière; les Chambres se réuniront au jour fixé par la Constitution; dès lors on ne voit pas pourquoi leur session dépasserait la durée prévue par la loi. Il est vrai que la Constitution, qui attribue à chaque session un minimum de cinq mois, est muette sur le maximum; elle a voulu laisser une latitude suffisante au Président de la République, qui prononce la clôture des sessions; mais il est évident que, dans l'esprit de la loi, l'écart entre le maximum et le minimum ne doit pas être très-considérable et qu'un espace de six à sept mois pour la durée des travaux parlementaires est tout ce qu'a prévu le législateur c'est assurément assez, si les six mois sont bien employés.

ORIENT

L'œuvre de la conférence de Constantinople se heurte en ce moment à de grands obstacles. Le public a déjà oublié ceux qu'elle avait à surmonter au début de ses travaux ; il ne voit aujourd'hui que les résistances de la Porte, et il se demande avec une certaine inquiétude si l'Europe a suivi la meilleure voie pour résoudre les difficultés pendantes.

Il y a cependant des faits qu'il ne faut pas oublier. Lorsque, il y a deux mois, la réunion d'une conférence à Constantinople commença à prendre quelque consistance, quelle était la situation ? Elle était des plus graves. Les péripéties et le dénouement de la guerre des Balkans avaient suscité au plus haut degré l'antagonisme anglo-russe, et pendant que lord Beaconsfield dénonçait à Guildhall les projets de la Russie, celle-ci ordonnait de grands préparatifs militaires qui ont abouti plus qu'on ne le croit, et présentait l'occupation de la Bulgarie par ses propres troupes comme le seul moyen d'assurer aux chrétiens des Balkans les garanties auxquelles ils ont droit contre l'administration turque.

C'est dans ces conditions que la conférence s'est réunie. Eh bien ! on a le droit de dire que son premier soin devait être de faire disparaître cet antagonisme irritant entre deux grandes puissances, et de les amener, l'une et l'autre par des concessions réciproques, à se contenter d'un minimum d'exigences rationnelles, qui affirmât leur accord dans toutes les éventualités, et éloignât de la perspective des intérêts ce cauchemar d'une conflagration générale, qui eût pu devenir si facilement, dans la voie où l'on était lancé, le dernier mot de la question d'Orient. Or, ce résultat est aujourd'hui atteint, complètement atteint.

Il reste maintenant à la diplomatie européenne à faire entendre à la Turquie la voix de la raison, et à obtenir d'elle tous les sacrifices raisonnables qu'exige le maintien de la paix dans l'avenir comme dans le présent. Cette tâche n'est rien moins que commode, mais il n'est pas défendu de l'aborder avec courage et de la poursuivre avec dévouement. Jusqu'ici, elle a été compliquée beaucoup plus par l'attitude générale de la Turquie que par l'apreté de sa discussion. A tout ce qu'on lui demande, elle répond : « Ma constitution s'y oppose. » A quoi l'on ne peut manquer de répliquer qu'il est d'autant plus facile de faire flèche de la Constitution turque qu'elle n'existe encore que sur le papier et qu'elle aura quelque peine à être appliquée sérieusement. En tous cas, la question de savoir si, quand elle sera appliquée, elle pourra s'accommoder des réformes qui sont aujourd hui universellement réclamées, n'est pas du domaine de la conférence.

Il faut donc que le public ne formule son jugement dans cette situation qu'avec une extrême prudence. Si éloignée que la conférence soit encore du but qu'elle poursuit, encore doit-on reconnaître cependant qu'elle s'en approche, car dans les circonstances actuelles, ce qui est nécessaire, ce n'est pas que la question d'Orient soit résolue un mois plus tôt ou un mois plus tard, mais que dans aucune éventualité elle ne tourne à une conflagration européenne. Eh bien ! le rapprochement qui est survenu entre l'Angleterre et la Russie est un des côté les plus satisfaisants de la situation, et l'opinion doit être unanime à en souhaiter l'affermissement.

INFORMATIONS

LES CHASSEURS FORESTIERS ALGÉRIENS

L'organisation militaire de toutes les forces vives de l'Algérie est activement poursuivie.

C'est ainsi qu'un décret, rendu sur la proposition du général Chanzy et sur le rapport du général Berthaut, ministre de la guerre, vient de faire entrer le personnel de l'administration des forêts employé dans notre grande colonie d'Afrique dans la composition des forces militaires du pays.

Les agents et préposés ont été organisés par département, en escadrons qui sont désignés sous le nom d'*escadrons de chasseurs forestiers*. Ces escadrons, destinés à seconder les opérations militaires en Algérie, ne forment qu'une seule catégorie, quel que soit l'âge des hommes qui le composent, et sont appelés à concourir au service de l'armée territoriale. Ils peuvent aussi être chargés d'accompagner les colonnes de l'armée active comme guides et comme éclaireurs. Dans cette formation des escadrons les hommes resteront autant que possible sous les ordres de leurs chefs en temps de paix.

Les conservateurs seront assimilés aux lieutenants-colonels; les inspecteurs aux chefs d'escadron; les sous-inspecteurs, aux capitaines, et les gardes-généraux aux lieutenants et sous-lieutenants.

Le lieu de rassemblement de chaque escadron sera déterminé à l'avance, afin que les officiers chargés de les commander puissent les y réunir au premier ordre. A dater du jour de l'appel à l'activité, les escadrons de chasseurs forestiers feront partie intégrante de l'armée et jouiront des mêmes droits, honneurs et récompenses que les corps de troupes qui la composent. Sous le rapport des pensions pour infirmités et blessures, et des pensions de veuves, ils jouiront de tous les droits attribués aux militaires du même grade dans l'armée active. En retour, les lois et réglements de cette dernière leur seront applicables.

Ajoutons que l'uniforme des chasseurs forestiers sera prochainement fixé par le général Chanzy, que les officiers seront nommés par le président de la République, et qu'à dater de l'ordre de mobilisation aucune démission ne sera valable qu'après avoir été acceptée par le ministre de la guerre.

LA QUESTION DES TUILERIES

Au mois d'avril dernier, le Sénat a nommé une commission chargée d'étudier un projet de loi présenté par l'honorable M. Monnet, et relatif à la reconstruction du palais des Tuileries. Après avoir choisi pour président M. Laboulaye, cette commission a pris pour rapporteur l'auteur même du projet. L'honorable M. Monnet vient de publier son rapport.

Il résulte de ce travail, que la majorité de la commission a repoussé dès l'origine la pensée de laisser disparaître ce qui reste du palais des Tuileries. Ce premier point établi, la commission s'est adressée au ministre des travaux publics, pour lui demand- d'établir auprès d'elles une commission consultative d'architectes et d'hommes compétents, chargée de faire un rapport sur l'état actuel des ruines des Tuileries, et sur le parti qu'il serait possible d'en tirer.

L'honorable M. Christophle s'est empressé de se rendre à ce vœu, et, par arrêté du 6 juillet 1876, il a institué, une commission spéciale, composée de MM. Hérold, de la Siccotière, Jules Simon, Krantz, sénateurs; Bethmont, René Brice, Tirard, de Rémusat, députés; de Boureuille, Regnaud, Duc, Viollet-le-Duc et de Cardailhac.

La composition de ce comité semble aveir éveillé quelques susceptibilités au sein de la commission sénatoriale, susceptibilités qui se dissipèrent bien vite devant les déclarations très nettes de M. Christophle. Il fut entendu que, malgré la haute situation de la plupart de ses membres, la commission extra-parlementaire n'aurait jamais qu'un caractère consultatif et que la commission sénatoriale seule serait chargée du travail définitif.

Après ces explications, la commission du Sénat décida qu'elle visiterait les ruines des Tuileries de concert avec M. le ministre des travaux publics, accompagné de l'architecte des palais nationaux.

Cette visite eut lieu le 5 août, et après un examen attentif, il fut reconnu que, par des travaux de restauration, il serait possible de rétablir dans son état primitif le palais construit par Philibert Delorme. La commission décida également que les deux pavillons dont les restes ont été enlevés depuis 1871, ne devaient pas être compris dans la restauration.

Sur ces deux points, la commission s'est trouvé d'accord avec le ministre des travaux publics.

Les conclusions auxquelles elle s'est définitivement arrêtée peuvent se résumer ainsi :

1° Restaurer l'ensemble des monuments qui entourent le palais, en respectant une œuvre d'art qui est tout ce qui reste à la France de Philibert Delorme et de Jean Bulant.

2° Ne pas se préoccuper de la destination intérieure du palais, mais s'opposer à toute modification architecturale dans les formes extérieures de l'œuvre primitive.

De son côté, la commission extraparlementaire est arrivée à des conclusions tout à fait identiques.

Il est donc permis de croire que la question de la restauration du palais des Tuileries est bien près de recevoir une solution définitive.

L'hôtel que la famille Rothschild a fait construire en face de l'Elysée, dans l'avenue Marigny est maintenant complètement dégagé de ses échafaudages, et les blanches moulures et les pures lignes de cette résidence prin-

cière paraissent dans tout leur éclat. Il y a un mascaron à chaque fenêtre, les balcons sont en métal, et l'ensemble de l'architecture est d'un grand effet. La façade principale donne sur le jardin, et la cour d'honneur, qui est monumentale, a deux entrées, l'une sur l'avenue, et l'autre sur la rue du Cirque. Les voitures pourront arriver au perron au grand trot. L'aménagement intérieur dépasse tout ce qu'on peut imaginer en splendeur : plafonds peints, parois en marbre, parquets à mosaïques.

Le nouvel hôtel de la douairière baronne James de Rothschild, situé rue Beaujon, qui ne le cède à l'autre ni en grandeur, ni en magnificence, est aussi presque terminé. La grande entrée est rue des Ecuries-d'Artois, et derrière, vers le boulevard Haussmann, est un jardin à terrasse et à grilles, qui est un véritable parc.

L'hôtel Pontalba, acheté par le baron Edmond de Rothschild, doit, nous a-t-on dit, subir des modifications assez importantes avant de recevoir son nouveau propriétaire.

Si l'on ajoute à ces trois hôtels d'acquisition récente, les splendides demeures du feu baron Nathaniel, rue du Faubourg-Saint-Honoré, et du baron Alphonse, rue Saint-Florentin, cela fait cinq palais appartenant à la famille Rothschild dans le faubourg Saint-Honoré.

Et il y a encore l'hôtel du baron Gustave, celui de la rue Laffite, et le château de Boulogne, ce qui porte à huit au moins le nombre des hôtels que la famille Rothschild possède à Paris.

La famille Rothschild a des résidences princières dans toutes les capitales de l'Europe, à Francfort, à Naples, etc., sans parler de ses innombrables propriétés rurales, telles que Ferrières, le château du baron Nathaniel en Angleterre, etc., etc.

On peut donc estimer hardiment à cent millions de francs la somme que cette famille a immobilisée rien que pour ses résidences.

C'est une dynastie dont la royauté financière donne une sorte de souveraineté dans chaque pays, et les revenus des Rothschild doivent être bien près d'égaler les listes civiles des principales familles régnantes de l'Europe, si toutefois ils ne les dépassent pas déjà.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Elections du 7 janvier 1877.

M. Paul Cangardel nommé juge en remplacement de M. Andurand, juge sortant.

M. A. Audoury, juge rééligible.

M. Cayla Caprais, juge suppléant rééligible.

Nous apprenons avec plaisir que M. Pech, professeur au Lycée de Cahors, vient d'être nommé officier d'Académie.

M. le préfet de la Charente-Inférieure vient de suspendre de ses fonctions municipales M. Daigre, maire de la commune de Bagniseau (Charente-Inférieure), qui s'était refusé à laisser enlever de la salle de la mairie, le buste de Napoléon III.

Dans un autre département M. le comte de Jonage, maire de Saint-Sorlin, a été révoqué de ses fonctions. M. de Jonage, qui appartient au parti bonapartiste, avait été, aux élections du 20 février dernier, candidat de la dynastie de l'invasion.

Un autre candidat bonapartiste aux élections du 20 février, M. Decray, a envoyé sa démission de maire de Decize. Il a compris que le gouvernement actuel ne pouvait pas être représenté par un de ses ennemis les plus déclarés.

Voici encore de bonnes nouvelles pour la répression de la coloration artificielle des vins.

Le *Salut public* de Lyon annonce dans son numéro du 5 janvier que la chambre syndicale des vins et spiritueux de Lyon vient d'adresser au préfet du Rhône une pétition au sujet de la fabrication des vins par la coloration artificielle.

La chambre, devant les plaintes générales des consommateurs et pour répondre aux intentions exprimées dans la circulaire adressée il y a deux mois par le ministre de la justice aux procureurs généraux, avait décidé de s'attacher un chimiste spécialement chargé d'analyser les échantillons de vins qui lui seraient soumis.

Ce projet, par divers motifs, n'a pu être mis à exécution, et après un examen attentif de la question, la chambre syndicale pense qu'il serait utile d'instituer un service de vérification des vins à l'entrée en ville et la création d'un bureau d'expertises chimiques dans le centre de la ville. De cette façon il serait possible, moyennant une rétribution déterminée, de prélever des échantillons aux barrières et de faire analyser les vins.

On voit que jamais campagne n'a mieux réussi, que celle qui a été entreprise par quelques hommes dévoués au bien public. Quand le *Journal du Lot* prêtait sa publicité aux efforts qui étaient faits à Paris par l'un de nos anciens députés, nous étions loin de nous attendre à un si prompt et si heureux résultat. Il a suffi, en effet, de l'initiative energique d'un certain nombre de bons citoyens, pour que le ministre de la justice envoyât une circulaire aux procureurs généraux, et donnât ainsi le plus haut encouragement à tous ceux qui, dans la sphère de leurs attributions, veulent que les vins naturels puissent seuls être livrés à la consommation.

L'*Avenir des Landes*, journal de Dax, rapporte un fait assez rare dans les annales vétérinaires, et qui vient de se produire à Sainte-Colombe, canton de Hagetmau.

Au commencement du mois d'octobre, plusieurs vaches appartenant à M. Duboy, furent mordues par le chien chargé de les garder. Le vacher s'empressa d'attacher le pauvre animal qui, dès lors refusa toute nourriture et mourut, après quelques jours de souffrances, atteint d'une paralysie complète de l'arrière-train. Il était enragé.

Le 2 novembre, trois des vaches mordues refusent leur nourriture habituelle : de leurs lèvres s'échappe une abondante salivation visqueuse et adhérente.

On peut, à 3 kilomètres, entendre leurs mugissements ; la paralysie semble faire vaciller leur train postérieur. Enfin, vers le sixième jour, elles succombent à une paraplégie ou paralysie partielle parfaitement accentuée.

Pendant le cours de cette affection il n'y a eu ni envies de mordre ni accès furieux ; seulement, la présence d'un chien provoquait une surexcitation extraordinaire.

Dans l'espace de deux mois, onze vaches sont mortes de cette maladie, ou ont été abattues. L'incubation a été de vingt-cinq à trente jours chez les huit premières et de cinquante-six jours pour les trois dernières.

Dans la nuit du 3 au 4 janvier et pendant toute la journée de jeudi, une violente tempête a soufflé sur Montpellier. Les tuiles, les cheminées même tombaient comme grêle sur la voie publique. Les volets, les persiennes qui n'étaient pas suffisamment assujettis, battaient avec un fracas épouvantable contre les murs des maisons.

Par intervalle la pluie tombait avec intensité, sans que la bourrasque perdît rien de sa violence. Les rares personnes qui circulaient dans les rues rasaient les murs, cherchant ainsi un abri contre le vent et contre les projectiles.

De Béziers on signale également un ouragan épouvantable, qui a tenu toute la nuit la population en éveil.

On écrit de Lodève, le 2 janvier, au *Messager du Midi* :

Aujourd'hui, sur la route de Poujol, à 2 kilomètres de notre ville, une femme a été arrêtée et dévalisée par un homme dont le visage était masqué.

La route était déserte à ce moment il a pu enlever à cette femme les 100 francs qu'elle portait, et, en outre, lui arracher la bague en or qu'elle avait au doigt.

On n'a pu encore arrêter ce malfaiteur.

Au dire du *Petit Marseillais*, mercredi soir une véritable panique s'est emparée du public qui assistait à la représentation de *Mignon* au théâtre d'Aix. Pour le tableau de l'incendie, le directeur avait soigneusement préparé un véritable incendie en imitation. L'effet était inattendu. Aussi, lorsque l'artiste, se conformant aux paroles du libretto, vint annoncer que le feu était au théâtre, un grand nombre de spectateurs se précipitèrent aussitôt vers les portes. Les éclats de rire des artistes ne tardèrent pas cependant à faire revenir le public de son premier mouvement de frayeur, et la représentation fut continuée sans l'aide des pompiers.

Tandis qu'en France les alternances de la température se bornent à nous promener du sec au mouillé, et réciproquement, sans arriver jusqu'à la gelée, des nouvelles qui nous parviennent du Nord annoncent un froid intense. En Russie, de grands feux sont allumés sur les places publiques. Les cas de congélation sont en très grand nombre. Avant-hier, le thermomètre marquait, à Saint-Pétersbourg, 35 degrés de froid, et à Arklanger 42 degrés. Nous ne pouvons prévoir quel sera, dans les couches supérieures de l'atmosphère, le résultat de l'influence opposée des courants du nord et sud ; nous pouvons dire seulement que la neige est tombée en abondance dans les Alpes du Dauphiné, qu'elle tombait hier encore en Angleterre, et qu'elle couvre tous les hauts sommets des Pyrénées.

Théâtre de Cahors

Direction de M. Boutines.

Monsieur Boutines vient d'adresser, par la voie de son affiche, la lettre suivante à MM. les abonnés et habitués du Théâtre :

« Messieurs,

» Je viens de renouveler ma troupe. J'ai cru devoir garder les artistes qui avaient su vous plaire ; désireux de conserver votre sympathie, je m'empresse de vous faire savoir les débuts de six nouveaux artistes.

» J'espère, Messieurs, que votre empressement aux représentations théâtrales m'aidera à supporter le lourd fardeau de la direction.

» Je serai toujours prêt à me rendre à vos vœux, si dans mes nouvelles recrues, il en était qui ne pourraient vous plaire.

» Agréez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués.

» BOUTINES. »

Dimanche dernier nous avons fait la connaissance de deux des nouveaux artistes engagés par M Boutines. Madame Belval que nous avions déjà vue dans *Marie-Jeanne*, nous a raffermi dans l'excellente opinion que ses deux premières représentations avaient laissé dans notre esprit. M. Delaistre fils, dans le rôle de *Lagardère* a montré une souplesse de talent que le public a ratifiée en rappelant l'artiste plusieurs fois dans la soirée.

Fort bien secondé, du reste, par Mademoiselle Lydia, notre gentille jeune première, MM. Nicolaudy, Virol, Brunet, etc., la représentation a laissé une très-bonne impression dans l'esprit du public, cette fois plus nombreux que d'habitude.

Que les nouveaux artistes engagés par M. Boutines marchent sur les traces des premiers et nous aurons une troupe digne d'une grande ville.

Profitons de ces quelques lignes pour annoncer que *Dalila*, le chef-d'œuvre d'Octave Feuillet sera donné après-demain, jeudi.

Cet ouvrage est monté avec le plus grand soin par la direction.

Nous espérons que le public des premières s'empressera de venir assister à cette solennité.

Bref, nous entrons jeudi dans une nouvelle période, qui, espérons-le, sera aussi fructueuse que la dernière a été stérile.

Voici la distribution de *Dalila* :

André Rosivein,	MM.	Delaistre.
Carnioli,		Boutines.
Sertorius,		Nicolaudy.
Le marquis de Sora,		Virol.
Le prince Kalisch,		Brunet.
Léonora,	Mmes	Belval.
Marthe,		Lydia.
Marietta,		Varron.
Guilia,		Juliette.
Lady Wilson,		Sicre.

X***

Pour la chronique locale, A. Laytou.

FAITS DIVERS

INCENDIE A MOULINS.

Un terrible incendie a éclaté le 3 janvier dans un faubourg de Moulins (Allier), 60 granges, 40 écuries et 45 maisons d'habitation ont été brûlées. Le ministre de l'intérieur a reçu des demandes de secours.

Les journaux de Paris publient, sur cet effrayant sinistre, les détails suivants :

Les voyageurs arrivant de Moulins, avec un retard de plus d'une heure, racontaient une terrible péripétie de leur voyage. A quelque distance de Moulins le train fut tout à coup arrêté par un incendie considérable que la violence du vent, soufflant en tempête, rendait plus terrible encore. Il ne fallait pas songer à arrêter le progrès d'un sinistre qui devait réduire en cendres tout un village ; mais seulement arrêter ses efforts. A la hâte on fit autour du passage à niveau un remblai de terre pour empêcher les flammes, poussées par le vent, de traverser la voie et d'atteindre la partie du village située de l'autre côté. Là, soixante maisons étaient menacées.

A ce moment, le train de Paris arrivait ; les mécaniciens, à la vue du sinistre (les flammes léchaient littéralement la voie), serrèrent les freins et suspendirent la marche du train. Ils s'arrêtèrent à quelques mètres de l'incendie. Que faire ? Porter secours était inutile, la part du feu était faite et aucune puissance humaine ne pouvait lutter contre la violence du vent, qui projetait à plusieurs centaines de mètres jusqu'à des poutres enflammées.

Le conducteur du train descendit, fit fermer avec soin les portières des wagons et lever les glaces ; puis, ordonnant de chauffer à toute vapeur, le train passa comme l'éclair au milieu des flammes. Il s'agissait d'empêcher les flammèches de pénétrer dans les voitures, ou le feu d'atteindre les boiseries. A quelques cents mètres le train s'arrêta de nouveau, et après un examen des voitures et la constatation du passage sans accident, le chef du train donna de nouveau le signal du départ.

A ce moment, la maisonnette du gardien du passage à niveau, située du côté du village que l'on voulait préserver, était atteinte par les flammes. Le village ne devait pas attendre longtemps le même sort.

Le spectacle était plein d'horreur et d'épouvante. Les paysans, affolés, déménageant en toute hâte et poussant devant eux le bétail et les charrettes chargées de meubles, éclairés par les lueurs sinistres de l'incendie, semblaient, dans la nuit sombre, comme un coin de l'enfer.

Que de ruines, ce matin, au lever du jour ; que de ruines et que de misères !

Le théâtre de l'incendie était les faubourgs Chaveau et de Bourgogne contigus au chemin de fer et voisins du quartier des tanneries, déjà si souvent incendié.

L'incendie, traversant la voie du chemin de fer, a détruit les fils télégraphiques, et pendant quelque temps les communications ont été interrompues avec Saint-Germain-des-Fossés.

Les corps de sapeurs-pompiers de Gannat, Cusset, Vichy ont été prévenus et se sont empressés de se rendre à Moulins pour porter secours. Il n'y a eu ni morts ni blessés.

La garnison de Moulins est occupée en ce moment à dresser des tentes pour les malheureux habitants qui restent sans asile et qui se comptent par centaines.

Le feu, une première fois calmé, a repris plus tard dans la nuit avec une intensité nouvelle.

La bougie électrique est en train de faire son chemin dans le monde des savants et des industriels.

Depuis plus d'un demi-siècle, on cherchait le moyen de régulariser la lumière électrique, en maintenant à une distance constante les charbons entre lesquels jaillit l'arc voltaïque. Il y avait un inconvénient auquel les lampes ne pouvaient parer. La production de la lumière électrique a pour résultat le transport d'un pôle à l'autre des particules des charbons entre lesquels jaillit cette lumière.

L'un des charbons s'amincit, l'autre se boursoufle à la manière d'un champignon et prend la forme de petit cratère. Il en résulte un épanouissement de l'arc lumineux et une diminution de son pouvoir éclairant.

L'invention remédie à tous ces inconvénients.

Au lieu de mettre les charbons à la suite l'un de l'autre, M. Jablosckoff les met à côté et parallèles entr'eux. Il les sépare par une lame de verre ou par une pâte de silex ; puis il les entoure avec un manchon d'amiante, toutes matières volatisables par l'électricité, et lumineuses, qui ajoutent leur pouvoir éclairant à celui de l'arc voltaïque.

La bougie, car c'en est une par sa forme et ses propriétés, se consume peu à peu : six centimètres à l'heure environ. Elle donne une lumière constante aussi réduite qu'on le veut et non aveuglante.

Le problème de l'éclairage électri-

que pratique a fait un pas immense.

Déjà on peut prévoir que la génération future remplacera les conduites de gaz incommodes et infectes par des câbles, sur lesquels chaque maison, chaque usine viendra prendre le fil qui viendra l'éclairer.

Et les villes? Nous avons regardé en pitié les lanternes fumeuses de nos grands-pères; nos fils riront de nos becs de gaz.

LA MACHINE PARLANTE.

On s'est beaucoup amusé, dans ces derniers jours, d'une singulière mécanique exposée au Grand-Hôtel, à Paris, et qui s'appelle la *machine parlante*. Les uns se sont récriés contre cette invention au moins superflue dans un pays où les avocats pullulent. Les autres ont recommandé au président du conseil de faire tout de suite l'acquisition de deux machines, l'une pour la Chambre des députés, l'autre pour le Sénat. Les avantages seraient évidents. La machine parlante n'est pas exposée aux interruptions; elle va tranquillement son petit train-train monotone. Elle ne s'enrhume pas; elle ne souligne pas les mots désagréables; elle n'est sujette à aucun lapsus; son intonation serait aussi aimable au Sénat qu'à la Chambre.

Sur ce chapitre là, les plaisanteries sont infinies; l'esprit ingénieux s'est déployé à l'aise. Mais tous ont été d'accord pour traiter d'originale l'invention du professeur Faber; aucun d'eux ne s'est avisé de ce fait que les machines parlantes étaient déjà connues au XVIIIe siècle. Ouvrez la correspondance de Grimm, vous y trouverez plus d'une allusion à un automate qui a précédé de près de cent ans son rival actuel du Grand-Hôtel.

« Une machine, écrit Grimm en 1783, plus étonnante encore, plus merveilleuse que le *Joueur d'échecs* est une machine qui parle, et c'est des moyens de la perfectionner que M. de Kempelen s'occupe depuis quelques années. Telle qu'elle est aujourd'hui, la machine répond déjà clairement à plusieurs questions; la voix en est agréable et douce; il n'y a que l'R quelle prononce en grasseyant et avec un certain ronflement pénible. Lorsqu'on n'a pas bien compris sa réponse, elle la répète de nouveau, mais avec le ton d'une humeur et d'une impatience enfantins. (Ceci est plus fort qu'au Grand-Hôtel.)

» Nous avons entendu prononcer fort distinctement, en différentes langues, les mots et les phrases que voici: *Papa, maman, ma femme, mon mari, à propos, Marianna, Roma, madame, la reine, le roi, à Paris, allons, Abraham, maman, aimez-moi, ma femme est mon amie*, etc.

» Cette machine n'a encore que la forme d'une petite caisse, de la grandeur d'une cage moyenne et couverte d'un rideau; à l'un des côtés tient un soufflet d'orgue, et à chaque réponse, l'inventeur est obligé de passer la main sous le rideau pour en faire jouer les différents ressorts et les différents clapets, suivant les mots que la machine doit articuler.

» Lorsqu'il l'aura portée au degré de perfection dont il la croit susceptible, il se propose de lui donner pour revêtement extérieur la figure d'un enfant de cinq à six ans, les sons qu'elle produit étant fort analogues à la voix de cet âge. M. de Kempelen lui-même ne regarde cette machine que comme une ébauche, et il est bien loin de la croire ou de l'annoncer comme achevée. M. l'abbé M... est parvenu à construire aussi quelques têtes parlantes, qui prononcent des phrases entièrement composées de plusieurs mots; mais leur prononciation n'est pas à beaucoup près aussi nette, aussi distincte que celle de la machine de M. de Kempelen.

« Il y a longtemps que le célèbre Euler avait annoncé l'importance et la possibilité d'une semblable machine: La construction, dit-il, dans ses excellentes lettres à la princesse Amélie de Prusse, d'une machine propre à exprimer tous les sons de nos paroles avec toutes les articulations, serait sans doute une découverte bien importante. Si on réussissait à l'exécuter, et qu'on fût en état de lui faire prononcer toutes les paroles par le moyen de certaines touches, comme d'un orgue ou d'un clavecin, tout le monde serait surpris avec raison, d'entendre prononcer à une machine des discours entiers ou des sermons qu'il serait possible d'accompagner avec la meilleure grâce. Les prédicateurs et les orateurs dont la voix n'est pas assez forte et agréable pourraient jouer leurs sermons et leurs discours sur cette machine, comme des organistes des pièces de musique. La chose ne me paraît pas impossible. »

N'est-il pas curieux que tout un siècle se soit écoulé, sans que la machine parlante ait reparu, ou sans qu'elle ait subi de perfectionnement sensible? L'instrument du Grand-Hôtel ressemble beaucoup à celui qu'à décrit le baron Grimm. C'est un appareil assez compliqué, posé sur une table, et possédant pédales, soufflet d'orgue et clavier obéissant à la pression des doigts. Le larynx, la glotte et les poumons sont ingénieusement figurés dans l'intérieur de la mécanique. Les quatorze touches du clavier mettent en mouvement des ressorts qui donnent assez exactement les vibrations de la voix humaine. La machine est donc polyglotte: il a fallu à l'inventeur, M. le professeur américain Faber, de longues recherches pour arriver à trouver I et L, les plus difficiles à prononcer avec la note juste.

La machine parlante prononce distinctement des phrases d'assez longue haleine, telles que celle-ci: « Je suis née Américaine; je suis une machine parlant toutes les langues et j'ai beaucoup de plaisir à vous voir. »

Le conduit acoustique, comme au XVIIIe siècle, conduit à un masque humain d'assez étrange aspect. Le public s'amuse naturellement à lui demander des mots plus ou moins compliqués: *Charivari, Mississipi, Constantinople, turlutulu*, etc. M. Faber a mis trente années à la construire et il a essuyé bien des déboires. En 1842, comme il la montrait à Philadelphie sa première ébauche, au grand ébahissement de l'auditoire, un indigène s'écria brutalement que tout cela était affaire de charlatanisme et que le professeur devait être ventriloque.

Les Américains ne sont pas toujours accommodants. Cette accusation inepte fut saisie au vol par la foule, qui se précipita sur la machine et la mit en pièces. M. Faber eut le courage de se remettre à l'œuvre. En France, pays des beaux parleurs, sa découverte ne court aucun risque. Faber est mort en 1864: c'est son neveu, qui après avoir simplifié l'appareil, l'expose aujourd'hui.

Il n est point d'ailleurs sans défauts. Si la prononciation est nette, elle est aussi d'une désespérante monotonie. Tous les sons ont la même valeur; ce qui donne à la voix humaine son charme et son harmonie, ce sont ses inflexions multiples qui font la valeur de certains mots. Sous ce rapport, la machine parlante laisse infiniment à désirer. Elle est plutôt un merveilleux témoignage de l'intelligence humaine qu'un instrument appelé à rendre service à la science ou à l'industrie.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 8 janvier; soir.

Versailles, si désert depuis une douzaine de jours, va retrouver demain la vie et le mouvement. C'est demain, en effet, que les deux Chambres reviennent à leur poste pour l'ouverture de la session ordinaire, qui se fera sans apparat et le plus bourgeoisement du monde.

MM. d'Audiffret-Pasquier et Grévy n'occuperont pas demain le fauteuil présidentiel. Leurs pouvoirs sont expirés le 1er janvier. La séance sera donc présidée par le doyen d'âge. Au Sénat, c'est M. Gauthier de Rumilly qui aura ce privilége peu envié. L'honorable sénateur est âgé de 85 ans. En cas d'absence, la présidence reviendrait de droit au général Changarnier qui en porte gaillardement 84. Les sénateurs les plus âgés ensuite sont: MM. Cremieux, 83 ans, de Tocqueville, 82 et Dufaure 81.

A la Chambre, le doyen d'âge est M. Raspail qui présida la première séance de l'Assemblée nationale le 8 mars 1876. Le général Allard vient ensuite et après lui MM. Thiers et Thourel.

— L'existence du cabinet Simon a, pour le gouvernement républicain, une importance beaucoup plus grande que celle du ministère Dufaure. S'il venait, en effet, à être renversé, il serait certainement difficile au Maréchal d'aller plus loin que M. Jules Simon, et il serait évidemment funeste et de très-mauvaise politique de revenir en arrière. Tout nouveau bouleversement ne pourrait que nuire à l'état actuel des choses.

Il importe donc au cabinet de faire ses efforts pour retrouver compacte la majorité, et, à la majorité de ne pas se montrer trop exigeante. Personne ne doute des bonnes intentions du cabinet, mais peut-on affirmer que les 70 ou 80 députés qui siègent A l'extrême gauche se montreront disposés à faire les concessions nécessaires.

Le steamer de la Compagnie générale transatlantique s'est échoué hier en arrivant à New-York. Fort heureusement tout les passagers ont été sauvés. On assure du reste que l'*Amérique* sera renfloué sans difficulté.

Le prince Orloff a eu hier une longue entrevue avec le duc Decazes. Le sujet de l'entretien, on le devine sans peine, puisque les Turcs ont trouvé moyen de se fourrer partout. Malheureusement l'horizon ne s'éclaircit guère du côté de l'Orient et les nouvelles les plus contradictoires se croisent en tous sens. S'il faut en croire une dépêche de Constantinople, la Porte se montrerait enfin disposée à la conciliation. Mais voici qu'une dépêche de Saint-Pétersbourg nous apporte tout le contraire. Selon un télégramme du *Golos*, en effet, un grand conseil de ministres, de généraux et de tout ce qu'il y a de plus relevé en fait de pachas, ou *muschirs*, aurait décidé à l'unanimité que la Porte doit persister dans son refus. De sorte qu'on ne sait bien qu'une chose, c'est qu'on ne ne sait rien.

En attendant, les plénipotentiaires tiennent aujourd'hui une nouvelle conférence. On les dit décidés à exiger une réponse catégorique. Mais je serais étonné si l'on ne décidait pas tout simplement qu'on décidera quelque chose une autre fois.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

9 janvier 1877. (79)

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XVIII.

(*Suite.*)

Quand les deux adversaires eurent fait le tour de la lice, on leur partagea, comme on disait alors, la terre et le soleil, c'est-à-dire qu'on les plaça à égale distance du centre de la lice et de manière que les rayons du soleil ne pussent incommoder l'un plus que l'autre.

La foule immense appuyée aux barrières, placée sur des bancs et des tables, perchée sur les arbres du bosquet voisin et sur les balcons des maisons les plus rapprochées, attendait en silence. Tous les cœurs palpitaient d'impatience ou d'envie, ou de carnage, ou de terreur.

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

On allait donner le signal du combat quand survint un incident qui bouleversa tous les esprit et faillit renverser la puissance chancelante d'Azone.

Lupo, placé derrière Ottorino, fut trompé par un mouvement du Vicaire et crut qu'il ordonnait aux trompettes de sonner l'assaut. Il cria d'une voix éclatante et qui fut entendue d'un bout à l'autre de l'arène: Vive Marco! C'était le cri de guerre d'Ottorino qui, a son tour, élevant sa main gantée de fer répéta: Vive Marco Visconti!

Aucun des deux adversaires ne s'élança. La trompette n'avait pas résonné.

Les spectateurs qui, en secret, étaient partisans de Marco, crurent que ce cri était le signal d'une conjuration ou d'un soulèvement contre le Vicaire.

En un clin d'œil, de tous les côtés, ce cri fut répété par des milliers de bouches. Beaucoup de personnes saisirent leurs armes et se groupèrent, ne demandant qu'un étendard et un chef pour les guider. Si, en ce moment, Marco était survenu et s'était montré au peuple, sa cause était gagnée. Les gardes du Vicaire s'étaient serrés autour de son estrade, et il y eut un instant où Azone lui-même et ses deux oncles Luchino et Jean se crurent perdus.

Au milieu de cette effervescence, et quand les cris étaient le plus retentissants, le chevalier inconnu qui n'avait pas quitté sa place, porta la main à son casque et sembla vouloir lever sa visière. Il oubliait sans doute qu'elle était fixe. Ce ne fut au reste qu'un mouvement rapide et qui parut involontaire, car il abaissa aussitôt son bras et appuyant son poing fermé sur son cuissard de fer, il resta immobile et contemplant ce tumulte.

En attendant, les hérauts, les maîtres et les servants du camp allaient de côté et d'autre, criant à la foule de s'apaiser et de reprendre place.

L'orage finit par se calmer, et ces fiers jeunes gens qui brûlaient d'en venir aux mains, les peureux qui ne voulaient pas se risquer dans la bagarre et les curieux, qui étaient le plus grand nombre, reprirent leur poste, les uns irrités, les autres riants, les derniers demandant ce qui s'était passé.

Quand le silence, fut rétabli, la trompette sonna.

Les deux combattants marchèrent l'un contre l'autre en couvrant de leur bouclier leur poitrine et leur visage jusqu'aux yeux.

Le chevalier inconnu voulant débuter par un coup d'adresse, au lieu d'éperonner son son cheval, le mit à un galop modéré. Arrivé à portée, il présenta en biais son écu à son adversaire qui venait sur lui à toute bride. La lance glissa sur l'acier poli et lui rasa les flancs sans faire aucun mal. Pour lui, visant l'écharpe bleue qu'Ottorino portait en sautoir, il la perça de sa lance et l'enleva.

Ce coup de maître ne fut pas apprécié par les spectateurs qui l'attribuèrent au hasard et commencèrent à murmurer contre la maladresse des deux chevaliers. Mais ceux-ci, continuant à courir jusqu'à l'endroit où leur adversaire était parti, firent volte-face et se précipitèrent avec fureur l'un contre l'autre.

Le chevalier inconnu accourut à toute bride, et serrait les genoux avec tant de force que son robuste coursier pliait sous lui et respirait avec peine.

Le choc eut lieu au milieu de la lice.

Ottorino rompit sa lance au sommet du bouclier de son ennemi qui resta ferme sur sa selle et frappa à la visière du jeune homme qui fut jeté loin de son cheval. Le coursier s'arrêta aussitôt, tournant la tête, comme s'il attendait son maître.

Mais Ottorino restait couché sur le sable, les bras étendus, ne donnant plus signe de vie.

A suivre).

Bourse de Paris

Cours du 9 Janvier.

Rente 3 p. %..... 70.95
— 4 1/2 p. %..... 102.00
— 5 p. %..... 105.95

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 8 janv.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.500 »	3.500 »
Crédit foncier.....	581 25	585 »
Orléans-Actions...	1.065 »	1.060 »
Orléans-Obligations.	331 »	330 »
Suez.....	670 »	671 25
Italien 5 %.....	70 65	70 50

LE PIANO-REVUE

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.

Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publicatiou de manière à satisfaire tous les goûts.

Le PIANO-REVUE est encore, dans la musique, le dernier mot de l'*art*, de la *belle édition* et de l'*économie*.

Chaque mois il donne de *quinze à vingt* morceaux choisis de *Piano*, en *grand formta*, au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de *deux cents* morceaux.

Le but, éminemment artistique du PIANO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée de tous la musique de toutes les écoles et de tous les compositeurs estimés.

Aussi le PIANO-REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.

100 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.

Piano-Revue journal mensuel du Pianiste.

Opéras, Opérettes, Variations, Quadrilles, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS MAITRES.

Abonnement: 20 francs par an ne mandat: plus de 200 morceaux choisis de PIANO en *grand format*.

Muméro de juin (18 morceaux): 2 fr. ou timb., envoi *franco*. — **Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.**

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, est pour une jeune fille ou une jeune mère, le cadeau le plus utile qu'on puisse lui faire. C'est en même temps le plus profitable au donateur, puisqu'en paraissant **52** fois par an, vient chaque semaine rappeler à l'abonnée le souvenir de la personne à qui elle doit cet abonnement.

Publiée par la maison Firmin-Didot, dont e nom est une garantie de la moralité et de la bonne exécution du journal, la *Mode illustrée* en **16** années d'existence, par l'exactitude et le nombre de ses patrons, par le fini de ses gravures, la clarté des explications, par les conseils éclairés de sa directrice Mme EMELINE RAYMOND, conseils s'adressant à toutes les conditions de fortune et toutes les circonstances de la vie, a obtenu un succès sans précédent jusqu'ici.

Essentiellement *journal de la famille*, ennemi d'un luxe exagéré, rejetant impitoyablement toute annonce et réclame fallacieuse, la *Mode illustrée* a toujours eu pour but de donner à ses abonnés le goût d'une élégante simplicité remfermées dans les bornes d'une sage économie, et de lenr apprendre, par une bonne entente de la vie intérieure, à ne pas se livrer à des dépenses au-dessus de leur position; c'est ce but moral qui a fait la force et le succès de la *Mode illustrée*. c'est par là que ce journal doit s'imposer à toutes les familles.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et Ce, 56, rue Jacob, à Paris.

Prix pour les départements:

1re édit.: 3 mois, **3** fr 50; 6 mois, **7** fr.; **12** mois, **14** fr. 4e — avec une gravure coloriée chaque numéro:

3 mois, **7** fr.; 6 mois, **13** fr. 50; 12 mois, **25** fr

S'adresser également dans les librairies des départements.

A VENDRE
en Bloc ou en Parcelles
UN BEAU PETIT DOMAINE
SITUÉ A ANDRIEU,
Commune de Padirac.

Ce Domaine se compose : d'une maison de maître, presque neuve, couverte en ardoise, ayant douze pièces, dont cinq au rez-de-chaussée et sept chambres au premier.

Maison pour la ferme avec garde-pile, étables, etc., grange pour loger quatre paires de bœufs, chevaux, bêtes à laine 140, fourrages en quantité suffisante.

La propriété est assortie en bonnes qualités de terres, prés, vignes, bois et pâturages en excellent rapport et d'un revenu de 2,400 fr. au moins, susceptible d'amélioration.

La maison principale avec cour et jardin et autres constructions, donne au midi, sur une vallée de prés de première qualité, à 300 mètres d'une route nouvelle ; de la maison en amphithéâtre, se trouvent les champs, les bois, les pâtures, la grand'vigne, vers nord, la route centrale longe la commune et se rattache à toutes les voies départementales et communales des environs; l'œil se plaît à observer au loin, les plaines fertiles que dominent les Tours de St-Laurent, près St-Céré, les restes du vieux château de Castelnau-Bretenoux, les Tours de Turenne près Brives-la-Gaillarde. La fontaine minérale de Miers est à 3 kilomètres environ, le chemin de er à la même distance par Roc-Amadour et la station de Montvalent au château de Laroque.

Contrée privilégiée pour toute espèce de récoltes et fruits, noix, etc.

S'adresser pour la vente, au Maire de Padirac et aux notaires de Gramat et St-Céré, qui fourniront les renseignements et les conditions de la vente, avec les termes des paiements.

La superficie est de 40 hectares environ.

Le Calendrier Manuel du Capitaliste pour 1877, est un volume où sont condensés tous les renseignements utiles aux rentiers, aux actionnaires et aux obligataires. On le trouvera à partir du 1er février dans les *nouveaux bureaux* du MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS RUE LE PELETIER, 16, A PARIS. Ce journal le donne *gratuitement en prime* à ses abonnés.

Cinq-Mars peut, à juste titre, être placé au premier rang des chefs-d'œuvres de la littérature contemporaine. *Vingt-cinq* éditions en ont hautement constaté le succès. Par la vérité des caractères, la justesse et la scrupuleuse exactitude des descriptions, Alfred de Vigny fait revivre cette époque si tourmentée du règne de Louis XIII et du gouvernement de Richelieu. Les 50 magnifiques gravures de la nouvelle édition populaire, dont la *première série* vient de paraître à la librairie Calmann Lévy, mettent en outre, sous les yeux du lecteur, les scènes principales du drame. L'ouvrage complet formera 50 livraisons à 10 cent., ou 10 séries à 50 c. En vente chez tous les libraires.

ACHETEZ directement **VOS MONTRES**
70, Grande-Rue, à Besançon,
Chez **A. ROBERT**, Fabt
Économie réelle. — Garanties sérieuses.
Chiffres et Décorations à votre goût. Renseigts gratis et frco

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de credit musical et littéraire offert par la maison Abel PILON, de Paris.

On demande des réprésentants

Avis. -- On demande des représentants pour la vente à crédit de *toute* la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs pe Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

RHUME DE CERVEAU
Sa guérison immédiate par la
NASALINE GLAIZE
Elle enlève de suite l'inflammation, rend la respiration libre et prévient le rhume de poitrine.

Pour tous les extraits et articles non-signés,
Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc, S'adresser au bureau du Journal.

BAYLES, Jne
RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouver, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, coloriés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortimenten longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décamètres, équerres, niveaux-d'eaux et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÉVRERIE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE.
BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS.
ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÉGE.

50 *LIVRAISONS* A 10 centimes CHEZ TOUS LES LIBRAIRES —

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE
CINQ-MARS
OU
Une conjuration sous Louis XIII
PAR
ALFRED DE VIGNY
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

10 *SÉRIES* A 50 centimes CHEZ TOUS LES LIBRAIRES —

CALMANN LÉVY, éditeur, rue Auber, 3, bould des Italiens, 15, à la **LIBRAIRIE** Nll

LIBRAIRIE ABEL PILON & Cie
33, rue de Fleurus, à Paris.

LIBRAIRIE

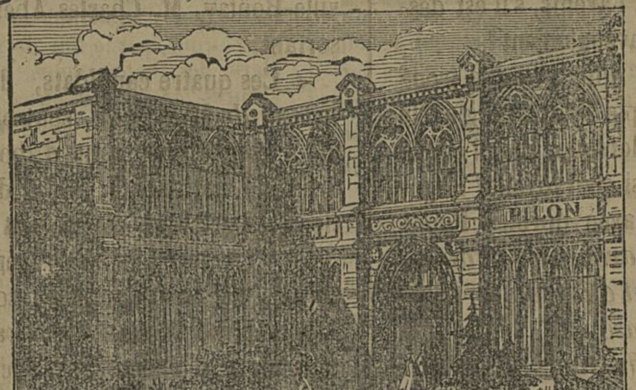

MUSIQUE

CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL
CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition,
PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUS LES QUATRE MOIS
Pour un achat au-dessus de cent francs, le payement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.
Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de payement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL
Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI; doigtée par *Moscheles*, soit 11 volumes grand format. Prix.......... 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. – Envoi franco des Catalogues.

LE JOURNAL DU DIMANCHE
Recueil Littéraire et Illustré
paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.
ABONNEMENTS :
Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.
Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le *Journal du Dimanche* compte maintenant vingt années d'existence; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente
Le volume broché, pour Paris......... ... 3 fr.
id. pour les Départements.. 4 fr.

LA VELOUTINE EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle un teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

LES MODES PARISIENNES
Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris

Les *Modes Parisiennes* sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux *Modes Parisiennes* de publier, *bien avant les autres journaux*, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT
Paris et départements

PREMIÈRE ÉDITION COMPRENANT	DEUXIÈME ÉDITION COMPRENANT
1° Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures;	1° Chaque semaine le Numéro de huit pages comme la première édition ;
2° Chaque mois une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.	2° Chaque mois la double pl. de Patrons ; 3° Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, colorié et imprimée sur papier de luxe.
1 an, 14 fr. — 6 mois, 7 fr. — 3 mois, 3 fr. 50	1 an, 25 fr. — 6 mois, 13 fr. 50 — 3 mois, 7 f.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des Modes Parisiennes, 22, rue de Verneuil, à Paris.

Atelier de Reliure
CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.
J. SARRAZIN, FILS
rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.
PRIX MODÉRÉS.

TABLEAU DES DISTANCES
Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour
De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.
PRIX : 1 FRANC.
Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

1877
CALENDRIER
DU DÉPARTEMENT
DU LOT

EN VENTE
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.
Cahors, imprimerie de A. Laytou

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

Mlle LINON
FLEURISTE
Galerie de Fontenille
boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons te devant d'autel brodé or.

DIGESTIONS ARTIFICIELLES
VIN
BI-DIGESTIF DE
CHASSAING
A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE
Agents naturels et indispensables de la DIGESTION
12 ans de succès
contre les DIGESTIONS DIFFICILES OU INCOMPLÈTES, MAUX D'ESTOMAC, DYSPEPSIES, GASTRALGIES, PERTE DE L'APPÉTIT, DES FORCES, AMAIGRISSEMENT, CONSOMPTION, CONVALESCENCES LENTES, VOMISSEMENTS...
PARIS, 6, Avenue Victoria, 6
Se trouve dans les principales pharmacies.

LA RÉGLISSE
SANGUINÈDE
GUÉRIT
les **Rhumes, Gastrites, Crampes** et **Faiblesses d'Estomac.** Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.
Dépôt dans toutes les pharmacies.
Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien